



Confederatie Bouw
Confédération Construction

contact de presse:
Peter Boelaert • Attaché de presse
T 02 545 56 28 • M 0479 30 91 59 • F 02 545 59 09
peter.boelaert@confederationconstruction.be

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 24 octobre 2011

Ne supprimons pas les prêts verts!

Le système des prêts verts doit normalement disparaître au 1er janvier 2012. La Confédération Construction s'y oppose et donne trois bonnes raisons qui plaident en faveur de son maintien: le succès que connaît ce système, le fait qu'il incite les particuliers à investir dans des travaux permettant d'économiser l'énergie et donc aussi son effet à long terme sur l'environnement.

Depuis 2009, les particuliers peuvent conclure un prêt vert pour financer des travaux visant des économies d'énergie tels que l'isolation de la toiture, l'installation d'un chauffe-eau solaire ou le placement de double vitrage ou de panneaux solaires. Si toutes les conditions sont respectées, l'emprunteur bénéficie d'une bonification d'intérêt de 1,5% et d'une réduction d'impôt de 40%.

Cette mesure a déjà rencontré un grand succès. Selon le SPF Finances, entre août 2009 et avril 2011, les banques ont prêté, dans le cadre de la formule "prêt vert", un total d'environ 1 milliard d'euros, soit 67.661 contrats d'une valeur moyenne de 15.000 €. Ce système constitue un important incitant pour le particulier en vue d'investir dans des travaux économiseurs d'énergie, ce qui contribue à la réduction des gaz à effet de serre.

Pour parvenir à boucler son budget, le gouvernement fédéral doit prendre des décisions difficiles. Pourtant, les prêts verts peuvent contribuer à rendre la société plus durable. La Confédération a donc insisté auprès des ministres compétents pour qu'ils prolongent au plus vite le système et qu'il n'y ait ainsi aucune interruption dans son octroi.

Pour plus d'informations concernant ce communiqué de presse:

Peter Boelaert • Attaché de presse
T 02 545 56 28 • M 0479 30 91 59 • F 02 545 59 09
peter.boelaert@confederationconstruction.be